

## HABILITATION ELECTRIQUE BP BR Photovoltaïque

### OBJECTIF DE FORMATION :

Obtenir l'Habilitation électrique BP BR

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Exécuter en toute sécurité des interventions sur des installations photovoltaïques  
Gérer et appliquer la réglementation selon la norme NF C 18-510

### METHODES PEDAGOGIQUES :

Tout au long de la formation, l'analyse de la fiche de poste, des missions ponctuelles et des retours d'expériences du stagiaire feront l'objet d'échanges constructifs et dynamique. L'analyse d'étude de cas, la mise en situation permettront de faciliter l'acquisition des connaissances et garantiront une bonne compréhension pour une mise en pratique efficace

### PUBLIC CONCERNE :

Personnel intervenant sur des systèmes photovoltaïques et électricien chargé d'assurer des interventions d'entretien, et des opérations de consignation d'ordre électrique en basse tension sur des installations photovoltaïques.

### PRE-REQUIS :

Avoir des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle dans le domaine de tension considéré (BT) sur les ouvrages ou les installations électriques.

### RECYCLAGE :

Recyclage tous les 3 ans (préconisation INRS).

### MATERIEL :

- Ordinateur et vidéo projecteur,
- Vidéos,
- Armoire électrique
- Livret de fin de stage.

### ENCADREMENT :

- La formation est dispensée par des formateurs expérimentés et possédants plusieurs années d'expérience des formations dans ces domaines.

**DUREE** : 3 jours (21 heures)

#### DATES

Sessions inter : Voir calendrier  
Sessions intra : A définir

#### HORAIRES

A définir

#### LIEU

Dans nos locaux ou sur site

#### EFFECTIF

1 à 8 personnes

#### COUT (non assujetti à la TVA)

Nous consulter

# OURAGAN FORMATION

Email : [contact@ouragan-formation.fr](mailto:contact@ouragan-formation.fr)

Tél : 06 15 24 50 95



## EVALUATION :

A l'issue de la formation, l'animateur proposera dans un premier temps des évaluations théoriques (QCM), suivies d'évaluations pratiques (mise en situation, scénario basé sur la fiche de poste, etc).

Pour les titres BP et BR, l'évaluation pratique se déroulera sur des armoires électriques et installations réelles mises à disposition par le client ou pédagogiques offrant la réalité d'une installation photovoltaïque.

L'évaluation pratique pourra également se dérouler sur des équipements, installations, prototypes ou appareillages spécifiques au secteur d'activité de l'entreprise (demande au cas par cas).

Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation.

Une proposition d'habilitation sera délivrée.

## VALIDATION :

Une attestation de formation, un avis après évaluation, et un titre d'habilitation correspondant sont délivrés à chaque participant ayant suivi la totalité de la formation, ayant participé aux exercices pratiques et théoriques et faisant l'objet d'une évaluation favorable.

## LE PLUS DE LA FORMATION :

- ✓ Sensibilisation des stagiaires au risque électrique et agir de façon préventive,
- ✓ Support audiovisuel et vidéos,
- ✓ Réflexion et échanges collectifs, mises en situation et cas pratiques sur site.

## RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES :

**L'article R4544-10 du Code du Travail** : précise que « l'employeur délivre, maintient ou renouvelle l'habilitation selon les modalités contenues dans les normes mentionnées à **l'article R. 4544-3**.

L'employeur remet à chaque travailleur un carnet de prescriptions établi sur la base des prescriptions pertinentes de ces normes, complété, le cas échéant, par des instructions de sécurité particulières au travail effectué ».

**Décret n° 88-1056 du 14/11/1988** : Art. 48 1 L'employeur ne peut confier les travaux ou opérations sur des installations électriques ou à proximité de conducteurs nus ou sous tension, qu'à des personnes qualifiées pour les effectuer et possédant une connaissance des règles de sécurité en matière électrique adaptée aux travaux ou opérations à effectuer.

***Pour les personnes en situation de handicap merci de prendre préalablement contact avec nous pour définir les modalités de votre participation à cette action de formation.***

# OURAGAN FORMATION

Email : [contact@ouragan-formation.fr](mailto:contact@ouragan-formation.fr)

Tél : 06 15 24 50 95



## PROGRAMME :

### Conforme à la norme NF C 18-510 (juillet 2012)

- Présentation de la réglementation
- Sensibilisation aux risques électriques
- Effet du courant sur le corps
- Noms et limites des différents domaines de tension
- Description du principe de l'habilitation électrique
- Rôle et limites du titre BP , du titre BR avec mention PV
- Analyse des étapes de consignation
- Description des séquences de mise en sécurité
- Identifier les limites et les zones d'environnement
- Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection collectifs (EPC)
- Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés
- Rappel des fonctions des matériels et appareillages électriques, DC et AC
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique

#### **Thèmes spécifiques BP - Photovoltaïques**

Description du matériel électrique d'une chaîne photovoltaïque

Evaluation et mise en situation dans le rôle de BP

Appliquer les prescriptions de sécurité

Analyser les risques pour une situation donnée

Mettre en œuvre les mesures de prévention applicables à la pose de panneaux

Réaliser l'interconnexion des modules entre eux

#### **Thèmes spécifiques BR photovoltaïques**

Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT générale

Étapes d'une consignation pour intervention

Evaluation et mise en situation dans le rôle de chargé d'intervention BR

Organiser, délimiter et signaler la zone d'intervention

#### **EVALUATIONS : Tests théoriques et pratiques**

### **Bilan de fin de formation**

*Mis à jour le 02 janvier 2024*